

THÈME REFUSÉ DANS LE BULLETIN PRÉCÉDENT.

Lors du Conseil municipal, le Maire a fait voter l'implantation d'un parking en délégation à société Q Park sur la place Manouchian jusqu'en 2027. Ceci ferait partie des actions d'embellissement de la ville. Nous n'avons pas les mêmes valeurs, là où je vois des arbres, il installe des voitures, là où l'on espère des jeux pour les enfants, des espaces végétalisés, il recouvre la place de béton et d'asphalte, nous offre bruit des moteurs et gaz d'échappement, là où l'on espère un îlot de liberté, il aliène l'espace à une société privée. Ce ne sera plus la place Missak Manouchian mais l'étroit passage Manouchian entre les véhicules. Vision rétrograde de l'amélioration du cadre de vie pour notre cité.

NDLR : Texte refusé le mois dernier car transmis après le bouclage.

**Groupe « Écologistes ! »
Patrick Royannez,
conseiller municipal**

